



Affectation
des élèves de CM2
en classe de 6^{ème}



Important : Votre enfant dépend d'un collège de secteur : le collège Les Garcins Chaque élève dépend d'un collège de secteur. Pour votre enfant il s'agit du collège Les Garcins.

Exception : les élèves qui habitent Saint Martin de Queyrières ont le choix entre le collège Les Garcins et le collège Les Giraudes.



Si pour des raisons objectives (handicap, critères sociaux...), une famille souhaite que son enfant soit admis dans un autre collège que celui de son secteur, les parents devront prendre contact avec le directeur de l'école pour déposer une demande de dérogation, au moment de la procédure d'affectation en 6^{ème}. Le fait de déposer une demande ne garantit en rien son acceptation. Les décisions seront prises par Madame l'Inspectrice d'Académie.

Le collège les Garcins accueillera environ 520 élèves pour une structure à 21 divisions dont une classe de 3^{ème} prépa-métiers. L'établissement accueille également une SEGPA (une classe par niveau de la 6^e à la 3^e), un dispositif ULIS et un dispositif UPE2A. Une visite de l'établissement est proposée aux futurs élèves et à leurs parents au moment de l'inscription en 6^{ème} fin juin.

Informations des familles sur les options et langues vivantes proposées

par le **COLLEGE LES GARCINS** de Briançon

Collège Les Garcins - Allée Albert Bourges – 05 100 Briançon – 04 92 21 29 26

Trois sections sportives scolaires

- Section sportive ski alpin
- Section sportive ski nordique
- section sportive hockey

Les candidatures sont proposées par les clubs sportifs. Elles sont étudiées lors d'une commission de recrutement.

Une classe bilanque de continuité

Les élèves de 6^e, inscrits à cette option, bénéficieront de deux heures de plus dans leur emploi du temps pour suivre un enseignement d'italien. La capacité d'accueil n'est pas limitée mais cette option est proposée prioritairement aux élèves ayant débutés l'enseignement de l'italien en école élémentaire.

En classe de 5^{ème} les autres élèves seront amenés à faire le choix d'une **deuxième langue vivante**, italien ou espagnol

Latin (dans le cadre de l'enseignement langues et cultures de l'antiquité) (Parcours de la 5^{ème} à la 3^{ème})

Les élèves volontaires pourront suivre l'enseignement de complément langues et cultures de l'antiquité : LATIN dès la 5^{ème} (1 heure) puis 2 heures en 4^{ème} et 3^{ème}

A partir de la 4^{ème} : Enseignement optionnel - Langues et cultures européenne : italien

(parcours de la 4^{ème} à la 3^{ème})

A partir de la 4^{ème} les élèves pourront faire le choix de suivre l'enseignement de complément langues et cultures européennes italien à raison de 2 h en 4^{ème} et 2 h en 3^{ème}. Il s'agit d'un approfondissement en italien qui permettra de renforcer les bases linguistiques, d'acquérir une connaissance plus approfondie de la culture italienne, de travailler de manière différente en italien par projets, s'ouvrir vers le monde extérieur

Atelier théâtre : (2H hebdomadaire) Proposé à partir de la classe de 5^{ème}

Les élèves volontaires peuvent dès la 5^{ème} intégrer la troupe de l'atelier théâtre qui permet de travailler autour des compétences orales, de la diction, de l'estime et de la confiance en soi.

Incompatibilité entre les options

Il n'est pas possible de s'inscrire à la fois en section sportive et en classe bilangue ni en section sportive et en option langues et cultures de l'antiquité ou en langues et cultures européennes

Pratique du chant choral : 1 h par semaine pour tout élève volontaire à partir de la 6^{ème} . Cette pratique aboutit à la présentation d'un spectacle avec les chorales des autres collègues.

Pour des informations complémentaires, contacter directement le collège au 04 92 21 29 26.